

## Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade d'attaché territorial hors classe

Monsieur le Président du Syndicat Mixte les Abattoirs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.522-23 à L.522-31 du Code général de la fonction publique,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025,

NOM – PRENOM	SITUATION ACTUELLE
ABADIE Marie-Pierre	Attaché principal

**Article 2 :**

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables	2		2
Agents susceptibles d'être promu	1		1

**Article 3 :** Monsieur le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notifié le 30.07.2025

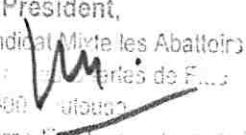
Fait à TOULOUSE le 22/07/2025

Signature de l'agent



Par délégation du président

Monsieur Bertrand SERP

Le Président,  
Syndicat Mixte les Abattoirs  
76, rue Raymond IV  
31300 Toulouse  
  
Pierre Baudouin

*Monsieur le Président informe que le présent contrat peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62*

*73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant :*

<http://www.telerecours.fr>.